



Association des Germanistes de l'Enseignement Supérieur

www.ages-info.org

Présidente : Marielle Silhouette (Université Paris Nanterre)

Vice-Présidents : Thierry Grass (Université de Strasbourg) et Anne Lagny (ENS de Lyon)

Secrétaires générales : Séverine Adam (Université Paris-Sorbonne) et Sonia Goldblum (Université de Mulhouse)

Trésorier : Alain Bideau (Université de Tours)

35 présents

Établissements, institutions et associations représentés : Université de Haute-Alsace (Mulhouse), ENS de Lyon, Ministère de l'enseignement supérieur de la recherche et de l'innovation, Université François-Rabelais (Tours), Université Le Mans, ENS (Paris), Université de Bourgogne (Dijon), Université Paris-Sorbonne, Université Bordeaux-Montaigne, Université Aix-Marseille, Université Paris 3-Sorbonne nouvelle, Université Paris Nanterre, ADEAF, UPEC-Créteil, Université Paris 8, Université Toulouse Jean-Jaurès, Université Nice Sophia Antipolis, Université Grenoble-Alpes, Université de Lorraine, Université de Picardie, Université de Franche-Comté, APLU-GERALS

La séance est ouverte le 7 octobre 2017 à 9h

1) Accueil, informations générales, vie de l'association

Après un mot de bienvenue de la directrice du département d'études germaniques de l'université Paris 3-Sorbonne nouvelle, le bureau de l'AGES accueille les collègues pour cette Journée d'automne 2017.

Un hommage est rendu à nos collègues, Pia Le Moal-Ballarian, MCF à l'université de Metz, décédée en juillet 2017, et Jean et Janine Charue-Ferrucci, Professeurs à l'université de Dijon, disparus les 29 avril et 25 mai 2017.

• Site de l'AGES

Le nouveau site de l'AGES est en service depuis juillet 2017. Il a été réalisé par des étudiants du master CAWEB de l'université de Strasbourg encadrés par Thierry Grass et les enseignants du cursus, ainsi que par Sonia Goldblum, responsable du site au sein du bureau. Il fonctionne sous WordPress et est d'un maniement très aisé. Le bureau invite donc les collègues à y poster leurs annonces. Un petit tutoriel d'aide sera réalisé très bientôt.

N.B. : Pour les collègues qui avaient déjà un profil sur l'ancien site, il leur suffit de renseigner leur adresse et d'indiquer « mot de passe oublié » pour recevoir un mail de changement de mot de passe et s'enregistrer sur le nouveau site.

• **Annuaire 2017**

Tous les deux ans, l'AGES publie un exemplaire papier de l'annuaire de ses membres. Celui de 2017, en cours de finalisation, a pris quelque retard en raison du règlement tardif des cotisations. Il sera envoyé prochainement.

• **Journée de printemps 2018**

Lors de l'AG du Congrès de Nantes en juin 2017, il a été rappelé que l'ajournement de la journée de printemps de l'AGES pouvait être reconduit cette année. Comme, traditionnellement, le nom du futur président/de la future présidente pressenti(e) est annoncé lors de cette journée, se pose la question des modalités nouvelles de diffusion de l'information.

Une discussion plus large s'engage sur les modes de désignation et de constitution qui, à la demande de collègues, demande à être poursuivie. Il est donc décidé d'organiser en 2018 une journée de printemps qui aura lieu en mars ou avril à l'université Paris-Sorbonne et sera consacrée entre autres à cette question. Agathe Mareuge et Valérie Carré se proposent de collecter les propositions des collègues à ce sujet et de les faire remonter au bureau.

• **Actes du Congrès de Nantes**

La publication aux PUR de Rennes se fera sous la forme d'un volume bilingue. Les intervenants du congrès sont priés de remettre leurs contributions pour le **10 janvier 2018**. La question de la publication des interventions concernant spécifiquement le 50^e anniversaire de l'AGES se pose. Elle se fera vraisemblablement sous la forme d'un fascicule séparé, consacré spécifiquement à ces textes.

• **Initiative SEG (Südeuropa-Germanistik)**

Créée en juin 2014 à l'initiative des associations de germanistes du pourtour méditerranéen et avec le soutien du DAAD, la SEG s'est réunie à la mi-septembre 2016 à Alcalà de Henares dans le cadre du Congrès des germanistes espagnols. L'objectif est de multiplier les relations et les échanges entre les germanistes du Sud de l'Europe.

Cette année, l'AGES sera partie prenante de la Sommerakademie. L'an dernier, nous n'avons pas déposé de candidature, la situation des doctorants étant en France meilleure que dans d'autres pays de la SEG.

2) « **Prix de l'AGES 2018** »

Ce prix vise à financer des séjours de recherche dans le cadre d'un doctorat.

Lors de l'Assemblée générale de l'AGES qui s'est tenue au Congrès de Reims en mai 2016, il a été décidé de porter la dotation à 1 500 euros pour la mettre au même niveau que la subvention allouée par le prix Grappin.

Les candidatures sont à envoyer exclusivement par voie électronique (sous forme de PDF) aux secrétaires générales de l'AGES : Séverine Adam (adam.severine@gmail.com) et Sonia Goldblum (soniagoldblum@gmail.com) **au plus tard le 15 décembre 2017**.

Les dossiers comprendront :

- Une lettre de candidature adressée à la présidente de l'AGES
- Un *curriculum vitae*
- Un résumé du projet de thèse faisant état de l'avancement du travail (6-10 pages max.)
- Un projet précis de mobilité, avec calendrier et budget prévisionnel
- Une lettre de recommandation du directeur ou du co-directeur de thèse (max. 1 page)

Le choix du lauréat sera arrêté sur cette base par un jury qui comprendra, selon le règlement adopté lors de l'Assemblée générale de 2014 :

- Les membres du bureau actuel.
- Les membres du bureau précédent.

Ce jury, placé sous l'autorité de la présidente de l'Association, se concertera en tant que de besoin et par tout moyen approprié afin d'arrêter sa décision. Il se prononcera à la majorité de ses membres et sa décision sera sans appel. En cas d'indécision, le président a voix prépondérante. Si l'un des candidats effectue ses recherches sous la direction de l'un des membres du jury, ce dernier ne peut participer au vote.

Le Prix de l'AGES 2017 a été remis à Louise Dumas dont le projet de mobilité a été rappelé. La lauréate est actuellement en deuxième année de thèse réalisée en cotutelle sous la direction de Florence Baillet (Université Sorbonne Nouvelle-Paris 3) et de Vinzenz Hediger (Université Goethe de Francfort-sur-le-Main), sur le motif de l'automobile dans le cinéma allemand. Le prix doit servir à financer un séjour de recherche alliant travail en archives et rencontres des réalisateurs de certains films faisant partie du corpus de la thèse. Louise Dumas remercie l'AGES pour le prix, ainsi que l'université Sorbonne Nouvelle-Paris 3 et l'UFA pour leur soutien dans ses projets de recherche.

Les modalités de candidature sont disponibles sur le site de l'AGES à l'adresse suivante : <http://ages-info.org/2017/09/27/prix-de-lages-2018/#content>

La date limite pour le dépôt des candidatures est fixée au 15 décembre 2017

3) Congrès de l'AGES, juin 2017 à Paris

Initialement prévu en Italie, un contact avait été pris avec la Villa Vigoni, mais le projet a été repoussé, les frais à engager demandant une organisation très en amont et l'élaboration d'un montage financier solide.

Dans la perspective de surcroît d'un Congrès à La Réunion dont les financements sont en cours de constitution, le bureau a pensé qu'il serait bon pour 2018 d'envisager un congrès avec nos partenaires allemands. Des contacts ont été pris dans ce sens à Sarrebruck par l'intermédiaire de Nine Miedema, par ailleurs Présidente des germanistes de l'enseignement supérieur au sein du DGV. Mais elle nous a appris en septembre que leur présidence prévoyait des travaux importants dans les bâtiments au cours de l'année avec des déménagements multiples des UFR.

Le colloque aura donc lieu à Paris, les collègues et les doctorants de Sarrebruck seront cordialement invités.

L'objectif est de laisser une large place aux interventions de doctorants, qui seront ensuite discutées par des chercheurs confirmés. Plusieurs ateliers seront consacrés à des discussions concernant nos objets et de nos méthodes, sous forme de conférences et de tables rondes par exemple.

La thématique sera « Voyages, migrations, mobilités » et l'appel à contribution sera publié prochainement sur le site de l'AGES.

4) Compte rendu de la journée des directeurs de département, 6 octobre 2017, DAAD-Paris

La journée des directeurs de département portait sur le thème « Voyages, migrations et mobilités ». Elle a été organisée en partenariat avec le DAAD dans les nouveaux locaux de ce dernier à la Maison de la Recherche de l'université Paris-Sorbonne. Après les traditionnels mots d'accueil, Christian Thimme, directeur du DAAD-Paris, a présenté le programme qu'il a élaboré ces dernières années avec une équipe de la centrale du DAAD à Bonn, pour l'accueil et l'intégration des étudiants réfugiés dans les universités allemandes (100 millions d'euros et 50 000 étudiants concernés). Marie Heimburger, professeur de français langue étrangère et responsable pédagogique pour la formation d'étudiants réfugiés politiques à l'université Paris Nanterre, a ensuite expliqué les modalités d'accueil et le déroulement des enseignements en français sur le campus.

Dans la seconde partie du programme, Lotta Resch et Verena Galganek ont présenté les programmes de mobilité du DAAD à destination des étudiant(e)s et des enseignant(e)s, dont les modalités pratiques ont été déroulées, sous la forme d'un témoignage, par Naomi Truan, doctorante en cotutelle entre l'université Paris-Sorbonne/ENS Lyon et la FU Berlin en linguistique comparée, et elle-même bénéficiaire d'une bourse du DAAD. Enfin, Nathalie Faure, Secrétaire générale du CIERA, a rappelé les missions et les différents programmes de mobilité du CIERA.

5) Point d'information sur les concours (Capes, Agrégation, Agrégation interne) par les présidents des jurys

Agrégation interne. Jonas Erin, Président du jury

Retenu par des obligations extérieures, Jonas Erin n'a pas pu être des nôtres, mais il s'est entretenu avec F. Paulin-Moulard et Laurent Gautier qui restituent dans leurs interventions les éléments de cet échange.

Agrégation externe. Laurent Gautier, Président du jury

L. Gautier rappelle qu'en 2016, pour la première fois, tous les postes n'avaient pas été pourvus (74% de taux de couverture)

Pour 2017, 80 postes avaient été publiés (et deux de plus à l'interne).

Bilan : le nombre d'inscrits reste stable (446 contre 452 l'année précédente), mais le nombre de présents aux épreuves écrites est très bas : 240 à la première, 244 à la deuxième, 239 à la troisième épreuve. Soit 239 candidats à classer contre 246 en 2016.

La barre d'admissibilité (63/240, 4,43/20) est en hausse au prix d'une diminution du nombre d'admissibles : 147 en 2017, contre 153 en 2016.

Oral : on constate une certaine amélioration. 113 présents à l'oral, dont 25 agrégés internes et 9 désistements.

La barre d'admission a été fixée à 157,30 points contre 136 l'année précédente, soit une moyenne de 6,29 contre 5,44 en 2016. 63 admis pour les 80 postes publiés. Hausse du taux de couverture de 79% en 2017.

Le jury a constaté une hausse du niveau des candidats.

Pour la première fois, semble-t-il, ont été mis des 0 éliminatoires à l'écrit, 7 fois en traduction où la commission de thème et la commission de version avaient toutes deux mis 0 sans se concerter. La raison est certainement à chercher dans la présence de non-germanistes parmi les candidats.

Il n'y a pas eu de 0 éliminatoire à l'oral. Mais les problèmes de langue sont sensibles, en thème oral notamment.

Les prestations sur programme ont été de meilleure qualité que celles de l'année dernière.

63 admis : 56% des non-éliminés à l'issue de l'écrit.

Pour ce qui est des options, des problèmes subsistent. On constate une répartition inégale des candidats selon les options : 32 en littérature, 82 en civilisation et 33 en linguistique. De toute évidence, le choix n'est ni réfléchi, ni assumé.

A. Théâtre documentaire : en explication de texte, la moyenne est de 5,25/20, en leçon de 9,1. Manque de connaissance et de pratique des pièces du théâtre documentaire elles-mêmes.

B. Berlin : explication de texte 7/20, leçon 6,5/20. Manque de connaissance précise et difficulté à prendre de la hauteur par rapport au cours.

C. Préformation lexicale : 7,8/20.

Toutes les options ne sont pas toujours proposées partout et certains candidats ne suivent apparemment aucune préparation.

L. Gautier souligne un problème important lié à l'attitude générale des candidats pendant les épreuves et lors de la réunion d'accueil. Leurs questions témoignent parfois de leur manque d'information en la matière. Certains candidats ont des certitudes erronées sur la manière dont se passe le concours et sèment le doute chez les autres candidats.

L. Gautier fait un rappel sur les ouvrages et les documents à disposition en salle de loge :

Pour l'explication de texte, les candidats ont un exemplaire photocopié du texte à expliquer et ils ont accès, pour les questions au programme, à l'œuvre dont est extrait le texte. Quand il n'y a pas d'œuvre, ils n'ont que le texte photocopié.

En thème et en version, les candidats n'ont accès à aucun document autre que le texte à traduire.

Pour la leçon, ils disposent des œuvres au programme ainsi que d'un choix de littérature secondaire, des usuels et dictionnaires.

L'usage de ces ouvrages en salle de loge repose sur la courtoisie élémentaire.

Le rapport du jury sera en ligne la première semaine de novembre.

CAPES externe et interne. Fabienne Paulin-Moulard, présidente du jury

En accord avec Jonas Erin, Fabienne Paulin-Moulard souligne un phénomène que l'on constate par ailleurs dans toutes les langues : le faible niveau de la langue parlée et écrite, et le manque d'outillage pour la réflexion sur la langue. La question qui se pose est de savoir comment remédier à ce problème en amont.

Il y a plus de facilité dans la prise de parole à l'oral, mais au détriment de la rigueur de la langue.

De nombreux candidats ne sont ni germanophones ni francophones. Les épreuves du concours sont souvent mal connues des candidats.

La présidente du jury insiste sur le fait qu'il s'agit d'un concours de recrutement : il faut donc veiller à avoir une attitude adéquate. Le respect de l'éthique est également essentiel.

Il n'est pas possible, sauf cas exceptionnel, de demander au président de jury un changement de date, pour l'oral ; de la même façon, toute forme d'arrangement personnel est exclue.

La session 2017 est préoccupante : 156 candidats ont été recrutés pour 393 postes (soit un taux de couverture de 39 %).

Il y avait 755 inscrits, mais 430 seulement étaient présents à la première épreuve et 425 à la deuxième. Autrement dit, 56% des inscrits ont été corrigés.

Sur les 270 admissibles, 256 étaient présents aux épreuves orales. Certains candidats ne se présentent pas et ne préviennent pas non plus à l'avance de leur absence ou défection.

On évoque le problème des candidats en reconversion qui découvrent le système, ainsi que le problème plus général de l'attractivité du métier, le nombre très important de démissions en raison souvent de problèmes liés au système des mutations.

En matière de connaissances académiques, le champ d'investigation est énorme, car les notions au programme de lycée ont été mises au programme du CAPES.

Notions de didactique : épreuve de mise en situation professionnelle : transfert de connaissances académiques dans une situation d'enseignement.

Mauvaise compréhension des attentes dans les épreuves.

Traduction : version et thème sont proposés.

Augmentation de la part du commentaire de segment (passage de $\frac{1}{4}$ à $\frac{1}{3}$ de la note). La consigne sera précisée.

Composition : L'ensemble de la composition se fait en allemand. Le dossier reste de même facture qu'avant, mais la consigne a été précisée pour éviter toute ambiguïté.

2^e partie/ question complémentaire : mettre en évidence les éléments culturels marqueurs d'un des documents de manière à faire ressortir ce qui, pour une classe francophone, est un incontournable, et comprendre les enjeux de ce document. Les candidats ont tendance à surestimer les obstacles linguistiques et à sous-estimer les obstacles culturels à la compréhension.

Pour l'oral, il y a une dropbox avec tous les sujets d'oral de l'année précédente. Il est possible de contacter Mme F. Paulin-Moulard pour avoir accès à cette dropbox, si possible en centralisant les demandes par département (fabienne.paulin-moulard@education.gouv.fr).

6) Point d'information C.N.U. Fabrice Malkani, Président de la 12^e section

Marielle Silhouette présente aux collègues les excuses de Fabrice Malkani, retenu à Lyon par un cas de force majeure. Elle transmet de sa part les informations suivantes : les tableaux statistiques de la session 2017 seront sur le site dans les semaines à venir (<http://www.cpcnu.fr/web/section-12/rapport-d-activites-et-documents>). Le calendrier pour la procédure de qualification est en ligne sur le site du CNU (<http://www.cpcnu.fr/web/section-12/qualification>) et sur GALAXIE (https://www.galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr/ensup/cand_qualification_droit_commun.htm). Il y a désormais dématérialisation de la procédure de qualification pour l'ensemble des pièces obligatoires.

Il ne faut pas confondre ces pièces obligatoires, demandées par le ministère au titre de la qualification, et les pièces complémentaires, demandées par les sections à envoyer aux rapporteurs. Ce dernier envoi se fait de manière électronique et/ou sous forme papier.

7) Point d'information APLV, GERALS et ADEAF

ADEAF. Thérèse Clerc, Présidente

Des mesures positives ont été prises pour l'allemand à la suite des déclarations du nouveau président de la République.

Les mesures prises en juin 2017 sont les suivantes : possibilité pour tous les collèges d'ouvrir des sections bilangues, possibilité d'un enseignement facultatif de complément dans une langue vivante, dans la limite de deux heures, possibilité d'enseigner une autre discipline en langue vivante à partir de la 5^e en fonction des ressources. Mais il n'y a pas eu de financement particulier pour cela. Tant qu'il n'y a pas de moyens dédiés, le dispositif restera fragile. L'allemand ne doit pas être mis en concurrence avec d'autres enseignements.

La rentrée 2017 s'est donc déroulée sous de meilleurs auspices que la rentrée 2016 où l'on a eu 25 000 élèves en moins en 6^e. L'avancée de la seconde langue en 5^e a plus bénéficié à l'espagnol. Sur une classe d'âge, 75 % des élèves font de l'espagnol, 18% font de l'allemand et 5% font de l'italien.

La promotion de l'allemand passe par les bilangues, un dispositif attractif qui donne aux élèves plus du temps pour apprendre avec quatre années d'apprentissage. Ce dispositif doit être renforcé et proposer un parcours identifié avec la parité horaire pour les deux langues.

L'ADEAF a réalisé une enquête sur la situation à la rentrée 2017. L'enquête était encore en cours début octobre, mais une exploitation des premiers résultats permet de penser qu'on a globalement retrouvé le niveau des bilangues de 2015. Il existe toutefois de fortes disparités selon les académies. La répartition horaire entre les deux langues apprises en section bilangue est également inégale.

De nombreux enseignants d'allemand enseignent sur deux établissements. En 2017, ils font plus d'heures car les modifications sont intervenues après les affectations. La situation risque

d'être de plus en plus tendue en raison des problèmes de recrutement en lien avec le manque d'attractivité du métier.

L'enquête porte également sur le moral des enseignants d'allemand : pour qualifier leur situation à la rentrée 2016, 70% ont employé des termes négatifs (difficile, épuisante, etc.) Ils sont encore 60 % en 2017. « Instable » et « fragile » reviennent aussi fréquemment.

APLV-GERALS. Jean-Marc Delagneau, Président

APLV

L'APLV a été reçue par le ministre le 15 septembre. Celui-ci a noté les revendications en termes horaires, et entendu les questions sur l'autonomie des établissements et la menace qu'elle peut représenter pour les langues vivantes.

Il est nécessaire de remettre à plat la question de la continuité des parcours d'apprentissage linguistique. Au niveau du primaire, cela ne fonctionne pas, le problème majeur étant la formation des enseignants.

La revue *Les langues modernes* consacre son dernier numéro aux langues de spécialité. C'est important, car il n'y a pas encore de recherche suffisante dans ce domaine.

GERALS

Il y aura une journée d'étude sur la métaphore dans les discours spécialisés le 27 octobre à l'université Jean-Moulin Lyon 3.

Jean-Marc Delagneau souligne la méconnaissance de ce qu'est une langue chez nos collègues de sciences et techniques, et même aussi parfois de lettres et de sciences humaines.

8) GALET

Marielle Silhouette rappelle à ce propos que les démarches du GALET (Groupement des Associations de Langues et d'Études étrangères) dont l'AGES est partie prenante vont précisément dans le sens d'une meilleure connaissance et diffusion de nos spécialités auprès des collègues. Les multiples réunions auprès du Ministère en 2016-2017 ainsi que les États généraux du GALET organisés en mars dernier à la Cité universitaire avaient précisément cet objectif.

9) Divers. Personnalité invitée

Intervention de **Caroline Censier-Calmus, élève du master européen de gouvernance et d'administration** (MEGA, master franco-allemand, sous l'égide de l'ENA-Paris 1 et des universités de Speyer et Potsdam), sous la direction d'Hélène Miard-Delacroix (Université Paris-Sorbonne), et Cheffe de projet Identification et quantification des disciplines rares et émergentes au MESRI.

Cette dénomination fait écho au rapport de trois Présidents d'université, publié en 2014 à la demande de la Ministre Mme Fioraso. Un groupe de travail entre les Conférences de Présidents d'université en Europe (France, Allemagne, Pologne, Hongrie et Pays-Bas) a été constitué en 2015 et Caroline Censier-Calmus a été recrutée en novembre 2016 au MESRI

pour établir une coopération franco-allemande sur le sujet, au sein de ce groupe, afin d'impulser une dynamique de travail dont le moteur est franco-allemand.

Il s'agit d'identifier des champs de la connaissance menacés ou émergents et de réfléchir aux moyens pour soutenir ces pans disciplinaires émergents par le biais de coopération avec différents pays. L'objectif est d'essayer de faire travailler ensemble des conférences de Présidents d'université en leur faisant prendre conscience des différences interculturelles afin de produire une plateforme d'information inter pays pour assurer la promotion et le soutien à échelon européen des disciplines rares, qu'elles soient à risque d'extinction comme en voie d'émergence.

Clôture de la séance à 13h

Pour le bureau, Sonia Goldblum, Secrétaire générale